

Le 3 janvier 1782 le Chevalier du Mont écrivait de l'Orient en Bretagne. « Il y a un capitaine du treizième régiment qui veut bien me faire le plaisir de faire passer cette lettre à sa destination. Je souhaite, mon cher frère, qu'il vous trouve bien portant, ainsi que toute ma famille, à qui je vous prie de réitérer tous mes sentiments d'attachement, et de la peine que je ressens d'être contraint de vivre éloigné d'eux. Je suis actuellement à l'Orient, *Premier Capitaine* du bataillon auxiliaire des colonies. Je jouis d'une assez mauvaise santé, heureux si dans cet état je puis vous être de quelqu'utilité. La ci-jointe vous apprendra le mauvais état des affaires du pauvre Houdin, cadet, qui est mort insolvable. J'y perds trois mille cinq cents livres que j'avais laissé entre ses mains, jusqu'au moment de ma retraite, afin de les placer à rente viagère et de me faire un sort sur mes vieux jours. Que la volonté du Seigneur soit faite ! et, si j'en avais pas arrêté les paiements des rentes, M. Houdin aurait touché tout ce qu'il aurait put et ma famille en aurait souffert. Il faut donc, mon cher frère, que vous envoyiez votre procuration, parce qu'au bout de dix ans il faut la renouveler, et je vous conseille de changer de confiance .....

« Embrassez toute ma famille. Offrez leur mes services. Je suis pressé. Adieu. Votre affectionné frère — Lambert Dumont. »

Vers le même temps le Chevalier écrivait à ses sœurs. « Je crois, ma chère *Nanette*, que vos bonnes prières ont été exaucées, j'ai essuyé bien des travers et j'ai été consolé par la Divine Providence. Continuez à me donner cette tendre marque d'amitié, et croyez moi votre petit frère qui vous a toujours aimé, et qui ne cessera de vous être attaché.....

« J'ai toujours eût présent, ma chère *Lizette*, les soins et l'amitié que vous m'avez témoignée dans mon enfance. J'en ressentirai toute ma vie la reconnaissance la plus vive. Soyez persuadée, ma chère sœur, que je chercherai toutes les occasions pour vous prouver mes obligations et mon attachement. J'ose vous prié d'en assurer Monsieur *Laframboise*, que je vous prie d'embrasser, ainsi que vos enfants. »

Le Chevalier Dumont s'était marié en France et eût des descendants ; mais nous croyons que cette branche de la famille est maintenant éteinte.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

(A suivre.)